



Commune de Saint-Victor-la-Coste

République Française
Département du Gard

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

Arrêté N° MA-ARE-2026-045

15 mai 2026

OBJET : Arrêté portant interdiction d'utilisation du terrain de football municipal

Le Maire de la commune de SAINT-VICTOR-LA-COSTE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-2 et suivants relatifs au pouvoir de police du Maire,

Considérant que la commune est propriétaire du terrain de football municipal,

Considérant la nécessité d'entretenir le terrain de football pour travaux de réfection,

ARRETE

Article 1 :

Du 19 mai 2026 au 31 août 2026, l'utilisation du terrain de football municipal est interdite en raison de travaux de remise en état. Le terrain est déclaré impraticable et ne pourra de ce fait accueillir les entraînements, matchs.

Article 2 :

Le présent arrêté figurant au registre des arrêtés du Maire sera affiché aux abords du stade et sur les portes des vestiaires.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable des services techniques, les agents des services techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- A la brigade de Gendarmerie de Laudun-L'Ardoise
- Monsieur le Président du Club de football FC CANABIER

Article 5 : Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Laudun-L'Ardoise, Madame le Maire de Saint-Victor-la-Coste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Madame le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Telerecours Citoyens" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait à Saint-Victor-la-Coste, le 15 mai 2026
Le Maire, Véronique HERBE

